

Pensée globale, action locale

Ce centre sportif qui abrite une salle omnisports, une salle polyvalente et un dojo a été pensé afin de minimiser son impact dans un contexte fortement végétal. Intégré, il est aussi efficient, performant et durable grâce à la mobilisation du matériau bois, celui-ci ayant été le prétexte à la collaboration concertée de la totalité des acteurs de la filière, de la coupe des arbres à la pose de la charpente. Cette approche a abouti à la mise en œuvre de composants préfabriqués (lamellé-collé) produits à proximi-

té du site à partir de matière première locale, le montage de cette structure simplifiée ayant été assuré par une entreprise de charpente locale elle aussi. Preuve que le bois a sa place dans des projets constructifs conséquents et que la structuration d'une filière savoyarde n'est pas qu'un vain mot, le centre sportif intercommunal des Voirons, dessiné par l'architecte Pascal Legrand, s'inscrit parfaitement dans la philosophie du développement durable : penser global, agir local.

mots clés

bois
sportif
équipement public
lumière

adresse

rue du Chatelard
74390 Bons-en-Chablais

BONS-EN-CHABLAIS



CENTRE SPORTIF INTERCOMMUNAL DES VOIRONS À BONS-EN-CHABLAIS

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BAS-CHABLAIS

MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AMOME

CONDUITE D'OPÉRATION - AMOME

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - PASCAL LEGRAND
ARCHITECTES

ÉCONOMISTE - CHOSSAT
BET STRUCTURE - CHARPENTE CONCEPT
ET GIRALDON

BET FLUIDES - CETBI
BET ACOUSTIQUE - REZ'ON
BET VRD - GEOPROCESS

SURFACE DE PLANCHER : 3 072 M²

COÛT DES TRAVAUX
5 193 646 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
7 300 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : JUILLET 2014
LIVRAISON : DÉCEMBRE 2015
MISE EN SERVICE : JANVIER 2016

Le programme se déploie dans une vaste plaine sur le modèle d'un parallépipède linéaire et compact de 2 385 m² de surface articulé sur deux niveaux de terrain, un plateau haut, au sud, orienté vers le cimetière et le village, et un plateau bas, au nord, ouvert sur une ripisylve.

Tous les éléments du linéaire ont été calés parallèlement à la limite sud, imposée à 14 mètres du mur du cimetière de façon à dégager des espaces naturels libres à gauche et à droite depuis la descente du collège et à ménager les perspectives est et ouest. Cette "incrustation" partielle a pour effet de faciliter la lisibilité de liaisons piétonnes, douces et multiples, organisées selon un système ordonnancé en maillage entre bourg, collège, écoles primaire et maternelle, enceinte sportive ainsi que la future ZAC, à l'est du projet.

Étroit et étiré, le bâtiment profite aussi de cette différence de pente, cinq mètres entre les deux plateaux, pour glisser habilement ses fonctions, l'aire d'évolution sportive et la salle polyvalente étant pleinement ouvertes au nord et de plain-pied vers les frondaisons végétales via de grandes baies vitrées toute hauteur, tandis que les espaces pratiques et les circulations ont été installés en face sud. Une approche simple et rigoureuse au service de l'usage.

Un meccano en bois

En raison de la nature du sol -une zone humide- qui complique l'implantation d'un bâtiment de cette envergure, et de la topographie de la parcelle à construire, le maître d'œuvre a opté pour une structure maçonnée: la dalle qui supporte la structure est une dalle armée portant sur des poutres judicieusement réparties sur le terrain, ces dernières reposant elles-mêmes sur des pieux plantés en profondeur. Côté sud, un mur de soutènement en béton armé permet de garantir un demi-niveau pour un système constructif qui s'avère "allégé", simple et efficace. Sur cette base, l'option retenue a été de monter une structure primaire constituée de pièces de bois préfabriquées en atelier permettant une optimisation des phases de chantier et un gain de temps pour des résistances supérieures au béton ou à l'acier. Ce "meccano de bois géant" comporte ainsi des murs à ossature de 180 mm fortement isolés de laine de bois, des poteaux bois d'une hauteur de façade qui viennent supporter une légère charpente en treillis tridimensionnel lamellé-collé. L'ensemble garantit un ratio volume-performance statique optimal.

Une option qui permet par ailleurs de faciliter les aménagements intérieurs et la modularité de l'édifice dans la perspective d'aménagements futurs (les deux couloirs centraux superposés relient l'entrée principale ouest à une éventuelle entrée secondaire est).

Trames fluides

Depuis la façade ouest desservie de plain-pied, le visiteur pénètre dans le bâtiment par un sas ou patio lumineux encadré, à droite, par le logement du gardien. Panneaux de composite à l'extérieur et sous-faces en épicea trois plis du plafond qui se prolongent à l'in-

térieur, dalles béton... Le projet tisse d'emblée l'idée de trames fluides et continues. Le hall s'ouvre vers la cour-sive principale et supérieure du bâtiment avec des gradins qui offrent une vue spectaculaire, en plongée, vers le plateau multisports encadré de carrelats bois (fonction acoustique). Une boîte vitrée installée à gauche de l'entrée permet au gardien de surveiller les allers et venues, et de piloter la bonne gestion du plateau sportif. La géométrie claire des volumes ainsi que les poutres qui convergent, sans tiges métalliques apparentes, tout comme les garde-corps vitrés qui distinguent les estrades de la fosse sportive, tout contribue à un effet d'allègement et d'aspiration. La cour-sive accompagne ce mouvement pour desservir avec une grande lisibilité trois descentes ou escaliers qui rejoignent à intervalles réguliers une deuxième cour-sive, en façade sud, qui reçoit un éclairage naturel et diffus filtré derrière des panneaux de polycarbonate teintés. Dédié aux sportifs, ce corridor dessert une ligne de vestiaires, selon un mode traversant classique, avant de se prolonger vers le niveau bas via deux escaliers. Sur ce plan, le couloir central assure la liaison entre les trois aires d'activité sportive, quasiment contiguës, avec des transparences visuelles par-delà les cloisons vitrées, y compris dans la salle dédiée aux arts martiaux, située dans la partie nord. Selon la même cohérence, les fonctions du projet, espaces de rangement et infirmerie, ont été logées à l'arrière de la salle polyvalente, sous l'allée supérieure.

Théâtre sportif

Profitant pleinement de l'amplitude du volume, cette grande salle se déploie en majesté vers la charpente, soulignée par des panneaux en laine de bois Heraklith®, une sobriété imposante qui contraste avec la vie du végétal, un tableau vivant qui ondule et fluctue par-delà la façade nord vitrée. Le bâtiment, théâtre géométrique de lignes et de lumière, participe ainsi à la mise en scène du geste sportif.

1 - Les gradins et l'aire d'évolution sportive

2 - L'accès aux vestiaires

3 - La salle polyvalente

4 - La relation avec l'espace extérieur

5 - La façade principale du centre sportif



sportif

EQP16-spo012

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction : Laurent Gannaz - novembre 2016
Photographies : Béatrice Caffier
Conception graphique : Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie